

ESPACE DEMANDEURS D'EMPLOI

DEMANDEURS D'EMPLOI

Vous avez interrompu vos études depuis au moins 3 ans et souhaitez reprendre vos études : diversifier ou compléter vos compétences et faciliter votre retour à l'emploi en vous formant à l'Université de Perpignan sur ses sites de Perpignan, Font Romeu, Carcassonne, Narbonne et Mende!

Pour bénéficier des dispositifs d'orientation, de financement de votre projet de reprise d'études et de rémunération pendant votre formation, vos interlocuteurs principaux sont Pôle Emploi, la Maison Locale des Jeunes (si vous avez moins de 26 ans) ou l'APEC pour un Conseil en Evolution Professionnelle.

Vous pouvez au préalable consulter le guide élaboré par Pôle Emploi « [Une formation, pourquoi ? comment ?](#) ».

FINANCEMENTS / PRISES EN CHARGE POSSIBLES

Les principaux dispositifs de financement de votre formation sont :

- Le programme Enseignement Supérieur de la Région Occitanie Pyrénées Méditerranée : voir les [formations proposées](#) dans ce cadre et les informations de candidature à ce dispositif
- [Les aides financières de Pôle Emploi](#).
- Le Congés Individuel de Formation après un Contrat à Durée Déterminée ([CIF-CDD](#))
- Le Compte Personnel de Formation ([CPF](#)) : Le compte personnel de formation permet à toute personne active, dès son entrée sur le marché du travail et jusqu'à sa retraite, d'acquérir des droits à la formation mobilisables tout au long de sa vie professionnelle.

Le Service de la Formation Continue et de l'Alternance de l'Université de Perpignan vous accompagne dans vos démarches : laissez-nous un message via notre formulaire de contact.

Le Service de Formation Continue et Alternance de l'Université de Perpignan est engagé dans le suivi et le management de la qualité de ses actions de formation professionnelle. Cette démarche qualité est certifiée par le label Certif'Région et reconnue par le Datadock, tous deux requis pour le financement de votre formation.

RÉMUNÉRATIONS POSSIBLES

Il existe plusieurs possibilités de maintenir ou prétendre à une rémunération tout au long de votre parcours de formation.

Pôle Emploi met notamment à votre disposition plusieurs dispositifs d'Aides au retour à l'emploi :

- L'Allocation d'Aide au Retour à l'Emploi Formation ([AREF](#))
- La Rémunération de Fin de Formation ([RFF](#))

Une rémunération du Conseil Régional Occitanie peut être obtenue si vous n'avez plus aucun droit à rémunération via Pôle Emploi : voir les conditions d'attribution (nombre de places limitées).

Il est également possible d'obtenir une rémunération dans le cadre d'un Congés Individuel de Formation après un Contrat à Durée Déterminée ([CIF-CDD](#))

Mise à jour le 1 octobre 2019

RESSOURCES

- [Guide Formation de Pôle Emploi](#)
- [Comment utiliser son CPE](#)
- [Accéder à son Compte Personnel de Formation](#)

Obtenir un financement de formation de la Région:

- [Pour le DAEU](#)
- [Pour une autre formation](#)
- [Exemple de fiche à demander](#)
à votre prescripteur (MLJ, Pôle Emploi...)

Bénéficier d'une rémunération de la Région

- [Rémunération de la Région pendant la formation](#)

CANDIDATURE

- [Je candidate](#)
- [Foire aux questions](#)
- [Nous contacter](#)

INSCRIPTIONS

- [Inscriptions 2019-2020](#)